

info 107



Bulletin d'informations municipales

Dossier :

**Un développement
économique
en plein essor**

Et nos pages :
urbanisme, travaux,
cadre de vie, budget, culture,
associations, info services...

n° 37 - janvier 2005

Sommaire

Sud-est asiatique

Le conseil municipal a voté une subvention de 3 000 euros à l'UNICEF pour venir en aide aux enfants.

www.ville-carbonne.fr

Mis à jour régulièrement, le site internet vous permet d'être tenu au courant de tout ce qui fait la vie de notre cité. Depuis sa création, plus de 6 000 internautes l'ont visité. Une borne de consultation du site dans les locaux de la bibliothèque sera installée prochainement.



Editorial

3

Urbanisme

- Lotissement Le Logis 4
- Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) 4-5
- Opération façades 5
- Travaux d'urbanisme 6

Cadre de vie

- Concours régional des villes et villages fleuris 7
- Nuisances liées aux déjections canines et aux pigeons 7

Budget

- Budget prévisionnel 2005 de la commune de Carbonne 8-9

Dossier : Un développement économique en plein essor

- Quel développement économique pour Carbonne ? 10
- Dynamisme et diversité 11
- Et l'agriculture ? 11
- L'artisanat : première entreprise de la ville ? 12
- Activestre : zone d'activités d'excellence 12
- Les migrations quotidiennes des actifs 13

Culture

- Arts et spectacles 14
- 1995-2005 : 10 années de fonctionnement de la bibliothèque 15

Associations

- Actualité des associations 17
- Solidarité : coup de projecteur sur trois associations 18

Tribune libre

18

Carbonne Info Services

19

Bulletin d'informations municipales de Carbonne, n° 37, janvier 2005.

Édité par la mairie, 31390 Carbonne • Directeur de publication : Guy Hellé • Responsable de la rédaction : Francine Bouffartigue, avec le concours de la commission communication et de Sandrine Martin, directrice générale des services • Secrétariat de rédaction : service communication de la mairie • Conception et réalisation : **MAG éditions**, 0561871515.



Chères et chers concitoyens,

Au nom du Conseil Municipal et à titre personnel, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; que 2005 vous apporte santé et bonheur pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Le Conseil Municipal, au cours du débat budgétaire, a tracé les grandes lignes de ce que sera le budget 2005. Nous allons privilégier la petite enfance et la sécurité routière.

Les travaux de la crèche sont largement entamés et tout devrait être opérationnel pour la fin août. Elle pourra accueillir, entre crèche et halte-garderie, 45 enfants.

Quant à la sécurité routière, les travaux du giratoire de la Tuilerie vont commencer d'un jour à l'autre. Le tourne à gauche du lotissement communal va, lui aussi, être entrepris dans les semaines qui viennent. Nous allons acheter le terrain nécessaire pour faire un giratoire au carrefour de la Dourdouille et attendons l'avis favorable du Département pour installer des feux tricolores au carrefour de l'Avenue de Toulouse et de l'Avenue Vincent Auriol.

Le Conseil Municipal espère par ces travaux augmenter la sécurité, mais c'est aussi à nous tous de faire en sorte que cette sécurité soit respectée.

Votre maire,
Guy Hellé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Hellé'.

éditorial



Lotissement Le logis

Les terrains du nouveau lotissement en vente très prochainement.



Urbanisme

Trois lots ont été retenus pour la construction de 11 logements sociaux (bâtiments pavillonnaires mitoyens à un étage), l'Office Public Départemental des Habitations à Loyers Modérés a été désigné comme opérateur.

32 terrains de 600 à 1100 m² sont mis en vente. La commercialisation est prévue en principe courant premier trimestre 2005, après réception des travaux. Le prix a été fixé à 90 € le m². Une brochure d'information destinée aux éventuels acquéreurs peut



Préparation des chaussées avant revêtement.

être retirée auprès du service urbanisme de la mairie. Elle comporte notamment les renseignements sur la viabilisation des terrains, les particularités de certaines parcelles, le règlement du lotissement, le cahier des charges, un plan de masse. ■

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Dans sa séance du 16 décembre 2004, le Conseil Municipal s'est prononcé sur les principales orientations du SCOT.

Le SCOT est un outil d'élaboration d'une stratégie globale et un document de planification dans le but d'établir une cohérence en matière d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement et ce à l'échelle d'un bassin de vie.

Faire un SCOT c'est se donner les moyens de :

- mieux gérer, maîtriser et organiser l'expansion et le développement de l'urbanisation.
- mieux prendre en compte les éléments essen-

tiels du cadre de vie.

- pouvoir aborder des enjeux économiques liés à l'attractivité des territoires : accessibilité, performance des infrastructures ...

Notre commune sera rattachée au secteur territorial du Sud toulousain. Deux possibilités s'offraient : l'élaboration d'un SCOT unique regroupant les 342 communes de l'aire urbaine ou bien la définition de plusieurs SCOT en « pétales » autour d'un SCOT central. Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de la deuxième solu-

Opération façades

16 façades déjà rénovées, une trentaine de dossiers traités : un succès pour cette opération engagée depuis 27 mois.

Les 2/3 des travaux réalisés concernent des travaux d'enduit, ce qui constitue une amélioration durable de l'image du centre de Carbone. Certains travaux apportent un cachet supplémentaire aux façades : il s'agit, par exemple, de l'installation de lambrequins, de caches de volets roulants en métal ouvragés, de suppression d'avancées en béton inesthétiques, de traitement par une devanture menuisée.

La recherche d'une harmonie sur la façade se situe, par ailleurs, au niveau de la recomposition des éléments de décor tels que les bandeaux verticaux qui constituent un « cadre » ou les bandeaux



horizontaux (en surépaisseur d'enduit, en briquettes..) qui maintiennent ou rétablissent un rapport équilibré entre les différents niveaux.

La mise en coloration permet de mettre en valeur des éléments caractéristiques : ferronnerie d'un balcon, présence de la brique ...

Enfin, l'utilisation des peintures minérales à l'aspect mat, mais plus encore, la présence de la chaux aérienne dans la composition des enduits mis en œuvre permet de redonner aux façades un aspect naturel qui rappelle l'origine des terres et des pierres servant de matériau de construction.

Cette année encore, un budget est attribué à la reconduction de l'opération. Nous vous rappelons qu'elle consiste en une aide technique, dispensée par un architecte conseil, et une aide financière sous la forme d'une subvention. Elle s'adresse aux propriétaires d'immeubles situés dans le périmètre du centre ville compris entre la place de la République et la place de l'Église. Les personnes qui souhaitent en savoir plus, peuvent s'adresser à la mairie ou être reçues par l'architecte/conseil. Voir Info 107 n° 33 - janvier 2003. ■

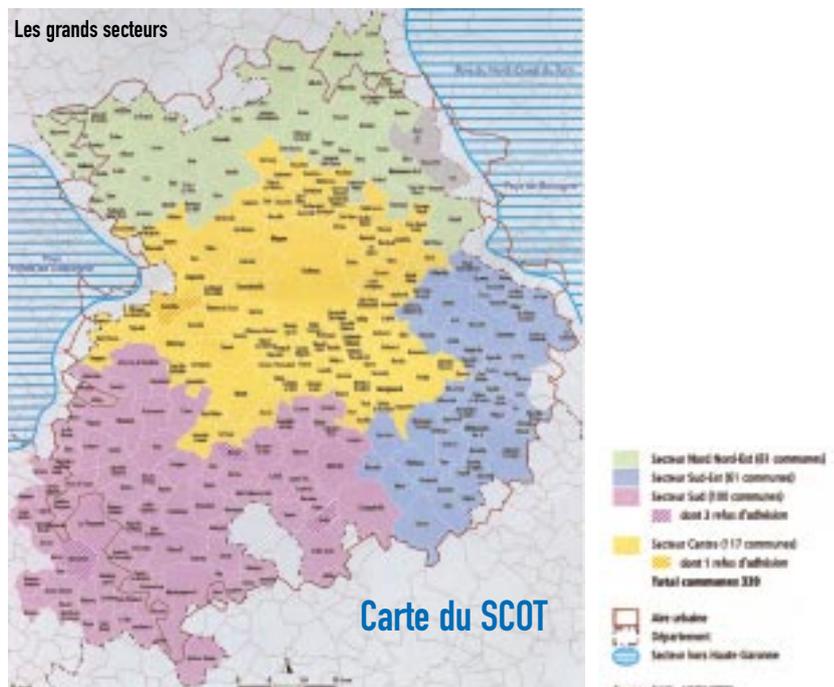
Plan local d'urbanisme

- Le cabinet d'études « Sol et cité » a été désigné pour assister la commune dans l'élaboration du PLU
- Les membres élus de la commission ad-hoc : Guy Hellé, Bernard Bros, Louis Contréras, Francine Bouffartigue, Jean Cot, Gérard Fournié, Philippe Ormières, Jacqueline Levasseur, Mireille Grandet, Denis Turrel, Clotilde Delette, Bernard Bénac.

tion qui offre une certaine souplesse d'élaboration et de validation.

Ainsi, trois SCOT en pétales s'articuleront autour du SCOT central (Toulouse et son agglomération). Le nôtre correspond au périmètre du Pays du Sud Toulousain (en jaune sur la carte ci-contre). La cohérence d'ensemble sera assurée par un inter-SCOT.

L'aire urbaine toulousaine devra, d'ici 2020, accueillir 310 000 nouveaux habitants. Bien définir les capacités d'accueil de chaque collectivité en tenant compte des possibilités en matière d'urbanisme, d'accès aux transports, de présence d'équipements collectifs, de dynamisme économique, artisanal, commercial sera un des objectifs premiers dans l'élaboration du SCOT. ■



État des arbres de la place de la République

Les résultats de l'étude sur l'état sanitaire des platanes, effectuée par le cabinet expert « Chlorophyl' Assistance » montrent que la grande majorité des arbres situés sur le parking sont en mauvais état ou en voie de dépérissement. Contrairement à ceux du boulo-drome qui eux restent en place. D'autre part, il faut considérer que les travaux de décaissement, indispensables à la réalisation du chantier les affaibliront davantage. Pour ces raisons, le Conseil Municipal a décidé le remplacement des arbres du parking. D'un point de vue esthétique, cette opération permettra une intégration beaucoup plus harmonieuse. Un soin particulier sera apporté à la qualité des arbres et modalités de plantation afin de garantir leur bon développement.

Travaux d'urbanisme

Pool routier : concertation et plannings prévisionnels

Entretien avec Louis Contréras, adjoint délégué aux travaux.



Qu'est-ce qu'un pool routier ?

L.C. : Le pool routier est une enveloppe financière gérée biennalement par la Communauté de Communes, aidée financièrement par le Conseil Général et destinée aux travaux de voirie communale (investissement ou entretien).

Comment s'opère le choix des travaux à réaliser ?

L.C. : une réunion semestrielle entre les représentants de la municipalité et ceux de la communauté de communes, de la DDE nous permet de lister les travaux qui s'avèrent ou vont s'avérer nécessaires. Lors de cette réunion, nous nous déterminons donc, selon l'ampleur des chantiers, soit sur le lancement d'études de faisabilité, soit sur la mise en oeuvre.

Vous établissez des priorités, quels sont vos critères ?

L.C. : plusieurs aspects sont à prendre en considération, en particulier :

- le budget
- les notions d'urgence ou d'adaptation (face à l'évolution de l'urbanisation ou la dégradation des voies, par exemple).

Quoi qu'il en soit, nous travaillons toujours dans un souci d'amélioration de la sécurité des usagers, qu'il s'agisse de l'élargissement de trottoirs, de mises aux normes pour les handicapés, de réfection de chaussées détériorées, d'aménagement de carrefours.

Pour chaque projet, nous programmons une réunion avec les carbonnais concernés : ce dialogue indispensable permet à chacun de s'exprimer sur des questions qui le concernent directement.

Des projets en cours d'études ?

L.C. : rue de l'église et rue Abbal. Une mise aux normes des trottoirs et de la voirie s'impose. Nous sommes dans un cas de figure semblable pour les rues Lucien Cassagne, du Professeur Roques, de la Gondole et chemin des Vignes. Par ailleurs, nous prévoyons de reprendre les chemins de la Dourdouille, de Bordeneuve ; en effet, le nombre d'habitations desservies a considérablement augmenté et un élargissement sécurisera la circulation.

La crèche municipale

Le planning prévisionnel du lot gros œuvre est respecté. L'ouverture est prévue toujours en septembre 2005. Un dossier détaillé sur la crèche était présenté dans Info 107 n° 36 (pages 4 et 5).



Rond point de la Tuilerie (carrefour avenue A. Briand / route de l'Arize)

L'urbanisation de cette partie sud de la ville entraînera une augmentation de fréquentation du carrefour : son aménagement était indispensable. Les travaux débiteront prochainement pour une durée de trois mois et demi.

La maîtrise d'oeuvre incombe à la DDE ; l'aménagement paysager au centre du rond-point avec intégration d'un éclairage public sera réalisé par la suite.

Place de la république

Les lignes électriques seront enfouies au niveau des traversées et clouées en façade. Les lanternes seront positionnées en façade.



Travaux du pluvial du cimetière

Des travaux seront réalisés en 2005 pour permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales du cimetière.

Travaux réceptionnés

- Elargissement des chemins de Balas et de Las Peyrères
- Réalisation du réseau pluvial sur l'Avenue de Toulouse.
- Réfection de voiries à la Cité Pierre Marty et au lotissement Marraston.
- Renforcement du réseau d'eau potable chemin de la Dourdouille et route de Longages.

Concours régional des villes et villages fleuris 2004

Carbonne confirme ses deux fleurs

Le jury a apprécié la propreté générale de la ville, la rénovation des gloriettes, le nouvel aménagement de la cour de la mairie, la rénovation du mobilier urbain.

Il a été également sensible aux actions en direction des jeunes et du grand public (jardins scolaires, nettoyage de printemps, rendez-vous au jardin ...).

Il a salué la qualité des compositions florales et leur répartition dans la ville. ■



Massifs de fleurs devant la mairie.



Aménagement du jardin intérieur.



Manifestation « Jardin éphémère » : installation de plantes potagères par le service cadre de vie à la bibliothèque, en septembre 2004.



Nuisances liées aux déjections canines et aux pigeons



Nous constatons dans nos rues de plus en plus de pollutions liées aux déjections canines et aux pigeons. Afin de lutter contre ces pollutions et améliorer le cadre de vie des Carbonnais, la commune souhaite entreprendre des actions concrètes au cours de l'année 2005.

Ainsi, deux bornes de propreté canine seront installées sur la place de la République. Ces bornes permettront d'assurer une meilleure hygiène dans le centre-ville en responsabilisant les propriétaires de chiens.

Concernant les nuisances provoquées par les pigeons, une étude a été réalisée par une entreprise spécialisée (« Pigeons propres ») et a permis de faire un état des lieux des secteurs les plus touchés et de définir des solutions. ■

Travaux d'élagage Avenue de Toulouse :

Suite à une étude menée en 2003 sur les arbres d'alignement le long des routes départementales en agglomération, un plan de gestion a été défini entre la commune et le Conseil Général. Ce dernier fixe les principes de taille. En 2004, des tailles ont été conduites sur les arbres de la route de l'Arize, l'avenue Frédéric Mistral ainsi que le boulevard de la Gare. En février 2005, ces travaux vont concerner l'avenue de Toulouse.

Rappel

La collecte et le traitement des ordures ménagères incombent

à la Communauté de Communes.

Pour en savoir plus à ce sujet, nous vous invitons à vous reporter aux publications de la Communauté ou à visiter le site <http://www.cc-volvestre.fr>.

Budget prévisionnel 2005 de la commune

Lors de l'élaboration du budget, notre objectif est bien sûr de préserver les équilibres financiers, et de ce fait, d'assurer le financement de l'investissement sans avoir recours de façon excessive à l'emprunt et sans augmenter de façon significative la fiscalité locale : notre gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement permet un autofinancement suffisant.

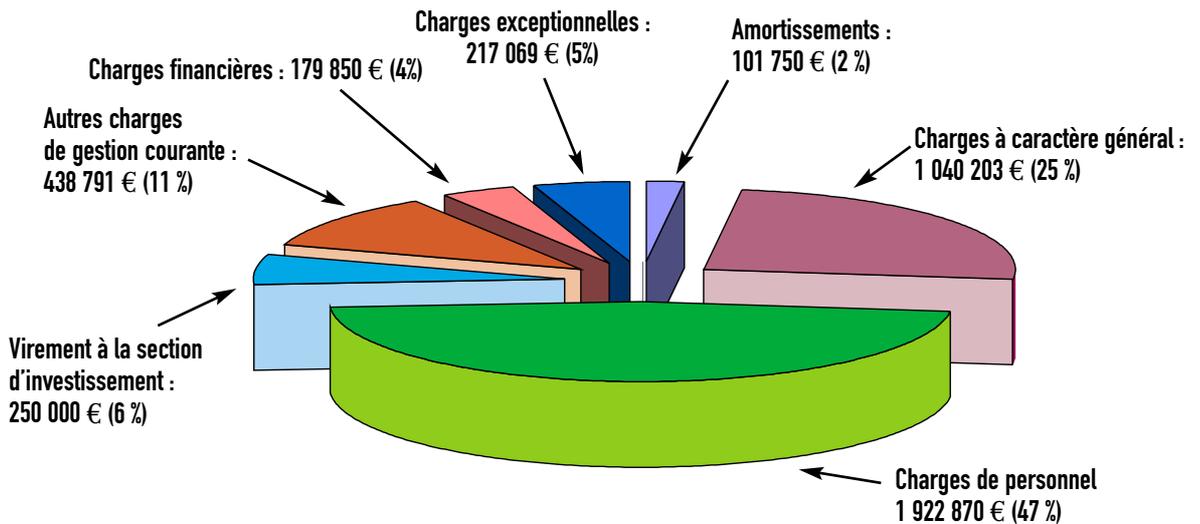
La mise en valeur du patrimoine, le volume des travaux réalisés en interne par le personnel communal, la poursuite d'une politique d'investissement soutenue mais échelonnée contribuent à maintenir cet équilibre recherché, en dépit des transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales sans moyens financiers correspondants.

Jean Cot, Maire adjoint



Jean Cot et Sandrine Martin.

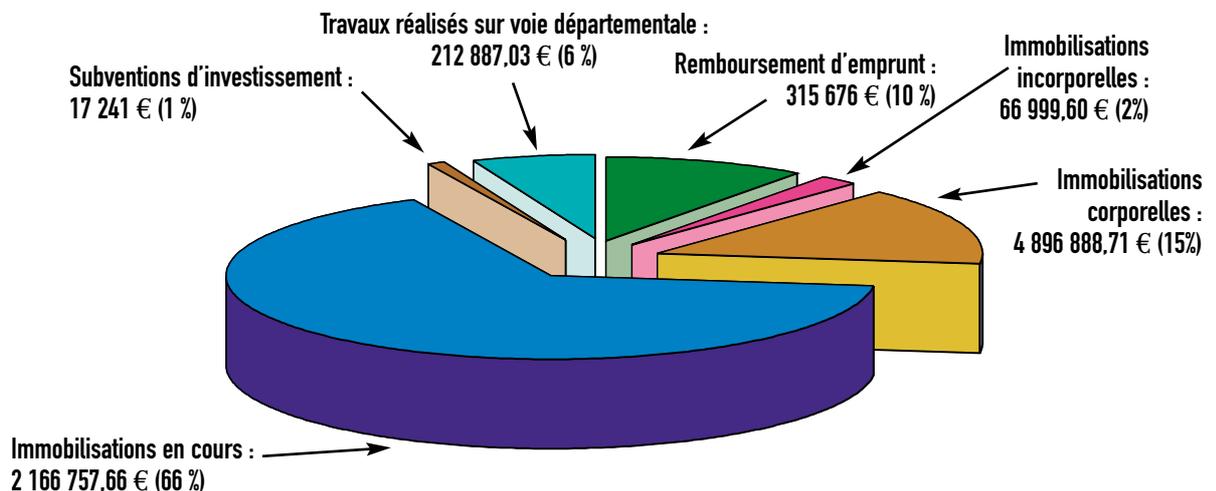
Dépenses de fonctionnement



Les principales dépenses d'investissement concernent :

- les travaux de la crèche,
- le tourne à gauche du lotissement du Logis,
- la reprise des menuiseries du groupe scolaire,
- la réhabilitation des anciennes douches en local pour la police et les archives municipales,
- le rond point de la Tuilerie,
- le bassin de rétention du quartier du Logis...

Dépenses d'investissement



de Carbonne

budget

Travaux réalisés par nos services

De plus en plus de travaux sont réalisés par les employés communaux ce qui en diminue le coût de façon significative.

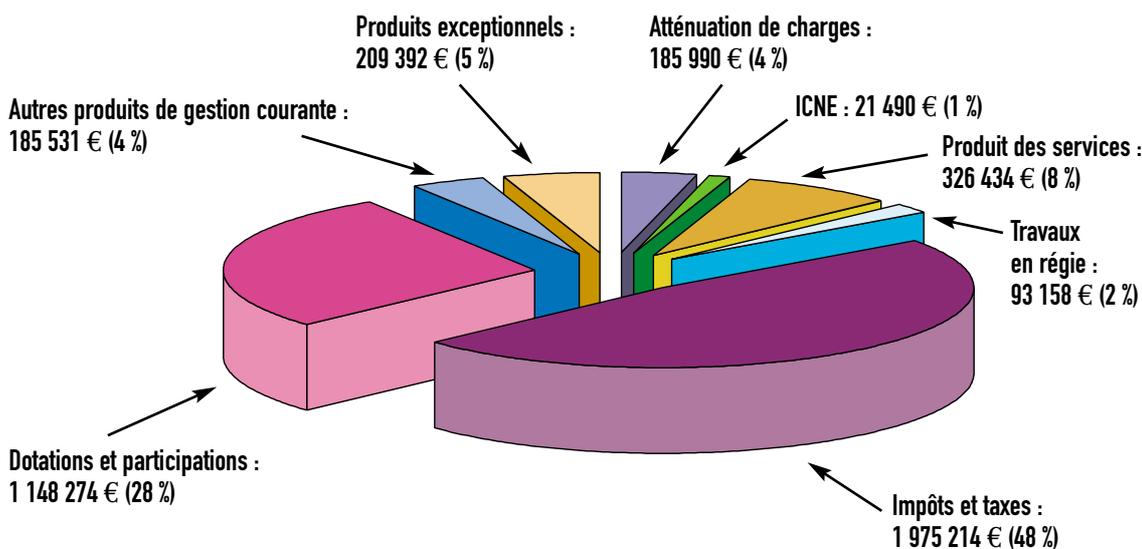
Exemples de travaux réalisés en 2004

- Travaux sur les deux Gloriettes,
- Pose de mobilier urbain,
- Réhabilitation de deux salles au centre associatif,
- Nettoyage du bord de Garonne au niveau, du lotissement « Le Logis »,
- Viabilisation de la zone de Naudon,
- Réfection de trottoirs.

Travaux à venir en 2005

- Plantations et arrosage intégré de la crèche,
- Plantation et arrosage intégré du rond point, de la Tuilerie et du tourne à gauche, du lotissement « Le Logis »,
- Réhabilitation du Point Rencontre Jeunes,
- Pose de mobilier urbain.

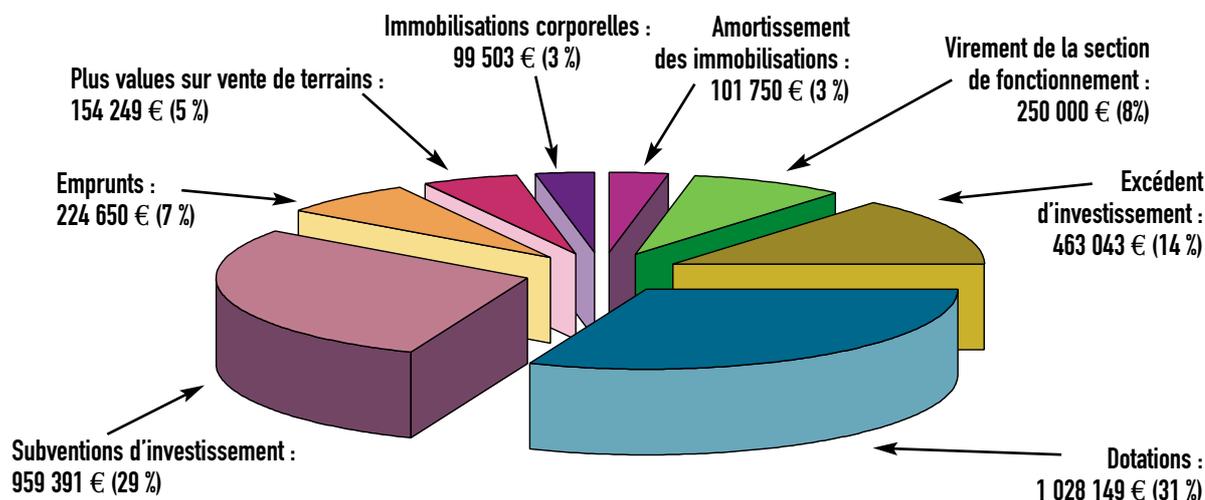
Recettes de fonctionnement



Mise en valeur du patrimoine

Réhabilitation de l'immeuble de La Poste et des locaux de l'ancienne gendarmerie confiée à l'Office Public des HLM. L'appel d'offres est prévu pour fin 2005 et les travaux devraient débuter en 2006.

Recettes d'investissement



Un développement économique

Quel développement économique pour Carbonne ?

Les compétences d'une commune pour le développement économique sont limitées. Les aides pour les activités économiques relèvent surtout de l'Etat et de la Région.

Toutefois, la commune peut par des aides indirectes favoriser l'implantation d'artisans, de commerces ou d'industries. C'est le pari que tente depuis ces dernières années la commune de Carbonne par divers moyens.

Par la création de zones industrielles attractives par leur prix (ZI de Naudon) ou leur conception (Zones d'activités environnementales intercommunale d'Activestre), Carbonne permet à de nombreuses entreprises de s'installer. La zone industrielle communale de Naudon est remplie et son extension (7 ha) est en voie de réalisation ; en projet, l'achat de 6 ha supplémentaires. La zone d'Activestre (actuellement 11 entreprises) est sur le point d'être complète et son extension est déjà prévue.

Carbonne compte 4 zones industrielles

1 communale, 1 intercommunale, 2 privées, et dans sa réflexion actuelle sur le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui va remplacer l'ancien POS, la municipalité pense déjà à réserver des emplacements pour de futures zones.

Grâce à son service de développement économique, la communauté de communes du Volvestre



Bernard Bros et Sandrine Martin.

interlocuteur expert en contact permanent avec tous les acteurs de la vie économique (contact : Agnès Cothias 05 61 90 80 70).

Mais la vie économique ne concerne pas que les activités industrielles ou artisanales, le commerce et les services en font aussi partie intégrante. Si la commune compte actuellement 3 supermarchés, la mu-

nicipalité est très attentive au maintien des commerces dans le centre ville. C'est une des principales raisons de l'aménagement du centre ville pour en favoriser l'accès.

L'aménagement des deux rues principales (rue Jean-Jaurès et rue Gambetta) puis de la place de la République, la création d'un parking sur la même place, des voies piétonnes (aménagement des trottoirs), sont autant de mesures qui permettent un meilleur accès au centre ville et aux commerces.

Le développement économique, outre qu'il témoigne du dynamisme de notre ville permet surtout dans cette période de chômage de créer de nouveaux emplois, en particulier de maintenir une partie de la population à Carbonne (voir l'article sur les migrations quotidiennes)

Le développement économique permet aussi pour la commune d'avoir des ressources plus importantes par la taxe professionnelle, quand on sait par ailleurs le désengagement de l'Etat dans ce domaine.

On ne peut terminer ce bref survol de la vie économique de Carbonne sans évoquer le poids économique des services surtout en matière d'emplois, ce qu'on appelle le tertiaire, santé, action sociale, aide à l'enfance, éducation, logement etc... Ces services contribuent à l'attractivité de notre commune pour les nouveaux arrivants.

L'attractivité en matière économique c'est également un parc de logements disponibles, en particulier des logements locatifs. Nous en reparlerons dans le prochain numéro d'Info 107 en présentant le PLH de la communauté de communes du Volvestre.

*Bernard Bros, maire adjoint**

(*) Il est également président de la commission développement économique à la communauté de communes du Volvestre.



en plein essor

Dynamisme et diversité :

Carbonne est la ville du dynamisme et de la diversité économique. Ce dynamisme repose sur la présence d'une multitude de petites entreprises privées (artisanales, commerciales, de service), d'exploitations agricoles, d'associations et aussi d'établissements publics. Il y a très peu d'industries. Au total près de 350 structures économiques employant 1300 personnes*.

Les seules entreprises artisanales, commerciales, industrielles et de service sont au nombre de 260, représentant 800 emplois dont près de 550 salariés.

Il y a quelques années encore, en passant dans les rues Jean-Jaurès et Gambetta, il était courant de voir des commerces fermés, vitrines peintes à la chaux. Aujourd'hui les locaux commerciaux sont occupés. De nouveaux commerces se sont créés et les demandes d'installation sont nombreuses. L'augmentation de population a favorisé l'émergence et le développement commercial de la commune. Des moyennes surfaces se sont installées. Des entreprises de service aux particuliers, et de plus en plus de service aux entreprises, se sont implantées à Carbonne. L'arrivée de nouveaux résidents favorise la création de l'emploi sur place. Cette évolution va continuer dans les années à venir.



Les services publics (EDF, DDE, perception...) sont de gros employeurs, parmi lesquels : la mairie de Carbonne elle-même. Viennent ensuite les structures sociales et médico-sociales : maison de retraite Jallier, centre communal d'action sociale, hôpital de jour enfants, association d'aide aux insuffisants rénaux...comptant une soixantaine de salariés.

L'agriculture, si elle couvre presque la moitié de la superficie de la commune (48,4 %) ne comprend que 28 exploitants. Les exploitations sont plus importantes qu'avant et privilégient les terres labourables et les cultures intensives.

() Sources : CCIT, Chambre de Métiers, Chambre d'agriculture, INSEE, annuaire, enquêtes.*

Et l'agriculture ?

Sommes-nous encore dans une commune rurale ? ou commune urbaine ? ou péri-urbaine ? Il est vrai que l'agriculture n'a pas suivi l'évolution de l'activité commerciale : 98 exploitants en 1979, 57 en 1988, et 28 aujourd'hui, soit - 71% en 25 ans. Et encore ! seules 18 d'entre elles sont des exploitations agricoles dites professionnelles*).

Par contre, la superficie agricole utilisée par ces 28 exploitations n'a pas bougé pendant cette période : 1714 ha en 1979, 1713 ha aujourd'hui, dont 1287 ha de SAU communale, ce qui est très important : 48,4% de la superficie totale de la commune.

Moins d'exploitants, donc de plus grandes superficies d'exploitations : en effet, la SAU moyenne est passée de 17 à 61 ha soit une augmentation de près de 260% (38 à 84 ha pour les seules exploitations professionnelles soit +121%). Quant aux exploitations de plus de

50 ha, elles étaient au nombre de 6, elles sont maintenant 10, elles avaient une SAU moyenne de 97 ha, la SAU de ces exploitations est aujourd'hui de 125 ha en moyenne. Les cultures elles-mêmes ont changé : l'élevage n'existe pratiquement plus, les superficies fourragères et en herbe ont donc presque disparues. Les terres labourables et cultures intensives se sont développées.

Quel est l'avenir de l'agriculture carbonnaise ? Quinze exploitants et co-exploitants ont plus de 55 ans, 9 sont sans successeur. La concentration des exploitations va donc se poursuivre, à condition que les terres agricoles soient protégées, préservant ainsi cette économie à part entière.

() Exploitation professionnelle : dont le nombre d'UTA (unité de travail annuel) est supérieur ou égal à 0,75 et la marge brute standard est supérieure ou égale à 12 hectares équivalent blé*



L'artisanat : première entreprise de la ville ?

L'artisanat tient une place prépondérante à Carbonne (42 % des entreprises carbonnaises) mais aussi du Volvestre puisqu'il représente 30 % des entreprises artisanales du Volvestre et recense deux fois plus d'entreprises que la deuxième commune « artisanale » : Montesquieu Volvestre (57 entreprises).

Carbonne connaît donc une bonne concentration d'entreprises : rapportée au nombre d'habitants, la commune a une densité artisanale de 265 entreprises pour 10 000 habitants, alors qu'elle n'est que de 171 en Haute Garonne, 178 en Midi Pyrénées et 137 au niveau national.

Rappelons tout d'abord que l'entreprise artisanale regroupe de nombreux métiers aussi divers que :

- Secteur de l'alimentation : boulangerie, pâtisserie, boucherie, poissonnerie, traiteur...
- Secteur des services : coiffure, mécanique autos et poids lourds, taxis, fleuriste, radio...
- Secteur du bâtiment : maçonnerie, peinture, métallerie, serrurerie, menuiserie...
- Secteur de la production : prothèses dentaires, ébénisterie, mécanique générale, bijouterie, photogravure, tuyauterie...

La moitié de ces entreprises emploient au moins un salarié, l'ensemble représentant plus de 220 salariés.

Le secteur le plus représenté est le bâtiment avec 40 entreprises et près de la moitié des salariés de l'artisanat (100). Ce secteur est suivi de très près par les services : 39 entreprises employant 58 salariés.

Si l'idée très répandue selon laquelle le bâtiment est un secteur dominant à Carbonne est exagérée en terme de nombre d'entreprises, il est bien évident qu'il représente beaucoup en terme de main d'œuvre. Un artisan sur 2 travaille seul, mais l'autre moitié emploie en moyenne 4 salariés par entreprise. Il y a donc là un gisement non négligeable.

Viennent ensuite la production (17 entreprises et 46 salariés) et enfin l'alimentaire (15 entreprises et 17 salariés).

L'artisanat est un monde de petites entreprises assez fragiles : 30 % ont moins de 3 ans d'ancienneté (28 % en Haute Garonne). Ce ne sont pas des entreprises encore bien stabilisées. Egalement, 22 % des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans (19 % en Haute-Garonne). Que deviendront ces entreprises dans quelques années ?

Le nombre de radiations d'entreprises reste important : 50 entre 1998 et 2003, bien qu'il soit compensé par les immatriculations : 56 durant la même période.

Il reste que la diversité de métiers et la diversité d'emplois dans l'artisanat font la richesse et la stabilité de l'économie carbonnaise.



Activestre : zone d'activités d'excellence

Activestre est né de la volonté des élus du Volvestre d'aménager un parc d'activités sur un concept innovant privilégiant la qualité environnementale.

- A 20 minutes de Toulouse, au bord de l'autoroute, sur la commune de Carbonne, Activestre est un parc entièrement viabilisé. Eau, gaz, électricité, télécommunications, assainissement collectif et, depuis février, le haut Débit, la présence de ces réseaux est un avantage indéniable pour les entreprises de la zone. L'aspect paysager du parc (31% d'espaces verts entretenus) offre un cadre de vie privilégié.

- Depuis janvier 2000, Activestre, premier parc d'activités environnemental

en Midi-Pyrénées attire de nombreuses entreprises (la zone est actuellement en phase d'ISO certification 14 001).

Sur 7 hectares, Activestre possède 22 lots. Actuellement 11 entreprises ont choisi de s'installer sur la zone.

- Un hôtel d'entreprises actuellement en construction, accueillera fin 2005 des artisans et industriels, en création ou en développement, en contrat de location pour répondre à une forte demande non satisfaite dans ce domaine.

La réalisation de ces locaux adaptables (ateliers ou stockage de 250 m²) est en haute qualité environnementale.

- La communauté de communes du Volvestre met à la disposition des entreprises d'Activestre une équipe de

professionnels du développement économique qui prend en charge l'étude et le montage des dossiers, assiste le chef d'entreprise dans la recherche de subventions et le suit dans son installation.

- Enfin, une maison de l'Economie et de l'Emploi qui va débiter dans les futurs locaux de la communauté de communes du Volvestre va permettre de créer un lien unique de services pour tous : chefs d'entreprises et personnes en recherche d'emploi, de formation ou d'orientation.

Tous les acteurs seront réunis pour répondre aux besoins : ANPE, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, d'agriculture, Mission locale...



Les migrations quotidiennes des actifs

Chaque matin, les routes sont encombrées, les trains sont pleins de personnes qui sortent de leur commune de résidence pour aller travailler dans une autre commune, parfois lointaine.

Beaucoup d'entre nous connaissent quotidiennement les bouchons à l'entrée de Toulouse.

Comment se situe Carbone dans ces mouvements ? Les migrations quotidiennes ont-elles un impact sur la vie économique carbonnaise ?

Des derniers chiffres connus (fichier Mirabelle Insee 1999), de grandes tendances peuvent être dégagées :

1566 actifs résident à Carbone. Par ailleurs, il y a 1258 emplois sur la commune. Le taux d'emploi par rapport aux actifs est très bon : 80 %. Deux communes dépassent ce taux : Bois de la Pierre avec 91 % et Massabrac avec 93 %.

Carbone concentre 35 % des emplois du Volvestre.

Mais il ne faut pas croire pour autant que seulement 300 actifs vont travailler ailleurs. C'est plus compliqué :

- 554 actifs carbonnais travaillent sur leur lieu de résidence
- 787 actifs carbonnais vont dans une autre commune
- 704 personnes résidant ailleurs viennent travailler chaque jour à Carbone



Où vont-ils ? D'où viennent-ils ?

● Les actifs carbonnais « sortants » :

787 actifs partent travailler ailleurs chaque jour. Ce phénomène des migrations quotidiennes s'est amplifié depuis 1990 (+ 10 %) et ne cesse de se développer depuis 1999 avec l'explosion des constructions neuves. Alors que les problèmes de circulation s'aggravent et que la modernisation des transports en commun ne suit pas cette évolution. Où vont-ils ? La plupart des actifs sortants vont à Toulouse et dans son agglomération immédiate : 349, soit 44 % des actifs sortants, à l'image des communes du Volvestre. Ils sont suivis de très loin par Muret, Portet et leurs environs immédiats : 149, soit 19 %. Ces actifs sortants vont ensuite travailler sur le Volvestre : 110 soit 14 % et le res-



te du Pays du Sud Toulousain : 114 soit 14 %.

Viennent enfin en faible proportion les autres communes du département de la Haute Garonne et l'Ariège.

Ce n'est donc pas un emploi de proximité qu'occupe la majorité des actifs Carbonnais.

Cette configuration est représentative de la situation de toutes les communes périurbaines. Il ne faut pas oublier que Carbone et 23 autres communes du Volvestre sont dans l'aire urbaine de Toulouse (+ de 40 % des actifs vont travailler à Toulouse et son agglomération). Aujourd'hui, le nombre d'actifs « sortants » est sans doute bien plus important qu'en 1999. La construction neuve s'est en effet accélérée, leurs propriétaires travaillent pour la plupart dans l'agglomération toulousaine.

● Les actifs « entrants » :

704 personnes viennent travailler à Carbone chaque jour.

Mais d'où viennent ils ? Près de 40 % d'entre eux viennent des autres communes de la Communauté de Communes du Volvestre. Carbone joue bien là son rôle de pôle économique du Volvestre.

Viennent ensuite 200 actifs venant des autres communes du Pays du Sud Toulousain : 28 %. Plus des deux tiers des actifs venant travailler à Carbone vivent donc à proximité de cette ville. L'intérêt pour tous est de renforcer cette tendance et offrir encore plus d'emplois de proximité pour tous les actifs de Carbone et des environs.

Et le tiers restant ? A parts égales : paradoxalement, Toulouse et son agglomération (68 personnes), Muret et Portet (58 entrants) et le reste du département (62 personnes).

Beaucoup de mouvements donc, montrant que notre commune ne fonctionne pas en autarcie mais comme une agglomération à part entière, au cœur d'un large bassin de vie et participant prioritairement par ses emplois à la dynamique de ce bassin. ■

Gare de Carbone

La SNCF et le Réseau Ferré de France vont entreprendre prochainement des travaux de modernisation : réaménagement des guichets et rehaussement des quais. Ces aménagements s'inscrivent dans le projet global d'amélioration des services voyageurs sur l'axe Toulouse-Pau.

Économ

Arts et spectacles

Culture

A la salle de spectacle du Bois de Castres

« Lynda et Alphonse » Grenier de Toulouse

Elle, c'est Lynda. Elle est grosse et moche. C'est une de ces nombreuses frustrées du monde entier. Lui, s'appelle Alphonse. Il ne veut pas de visite, déteste les gens en général et les enfants en particulier.

Pourtant, accompagnés d'une pianiste, ils s'aimeront... en chansons. Ce sont les textes de Lynda Lemay qui accompagneront leur histoire, avec ce qu'elle peut comporter de drôle, de tendre et d'émouvant.



Avec les notes pianotées talentueusement par Clara Girard, « Lynda et Alphonse » souligne avec finesse et humour cette comédie de mœurs aux accents éternels. Un régal de théâtre musical.

Samedi 12 février - 20 h 30
Muriel Darras et Pierre Matras interprètent Lynda Lemay
Mise en scène : Pierre Matras
Durée : 1 h 30. Spectacle tout public.
Tarifs : 8 € et 5 € (- 15 ans).

« Les animaux de personne » - d'après Jacques Roubaud avec Agnès Buffet et Catherine Vaniscotte

Si les Animaux de Tout le Monde sont bien connus, comment imaginer... « les animaux de personne » ?

C'est un spectacle musical et théâtral, aux couleurs surréalistes et poétiques. Deux chanteuses-comédiennes, incarnant des personnages burlesques passionnés par leur sujet, sont décidés par tous les moyens de nous présenter un bestiaire aussi incroyable qu'authentique. Une mappemonde articulée et sans âge les entraîne dans un périple géographique et aventureux, où les animaux qui nous semblaient familiers révèlent des comportements inattendus, et ceux dont on ignorait jusqu'à l'existence nous rappellent finalement quelque chose...

Ces Animaux de Personne n'ont-ils pas, tout compte fait, un petit fond d'humanité ?

Catherine Vaniscotte et Agnès Buffet ont composé les musiques, les arrangements vocaux et s'accompagnent sur scène d'un harmonica, de percussions et d'un bandonéon. Elles ont reçu le prix Charles-Cros, récompensant les musiques pour jeune public, pour leur disque issu du spectacle.



Samedi 2 avril - 17 h
Durée : 1 h
Spectacle tout public
à partir de 6 ans
Tarifs : 8 € et 5 € (- 15 ans).

À la bibliothèque...

Tchékhov - Humoresques par la Cie Autres Mots

Les sept courts récits de Tchekhov choisis parmi ceux de sa première période (celle des farces), ont pour thème commun l'instruction et la lecture. Ils sont remarquables pour leur humour féroce et leur modernité. La satire sociale et la poésie se croisent ici jusqu'au fantastique.

Avec Frédéric Aubry, Christian Marc et Christian Rizoud.

Mise en voix et en espace : Anne Cameron.

Samedi 12 mars - 18 h.



« Rendez-vous aux jardins »

3^e édition de cette manifestation initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication, qui engage une politique de sensibilisation du grand public en faveur des jardins, patrimoines souvent méconnus. Cette année, le thème national est l'arbre.

3, 4 et 5 juin

Le service culturel, en partenariat avec le service cadre de vie participera à ces journées :

- vendredi 3 : animations auprès des enfants des écoles primaires à la bibliothèque
- samedi 4 : manifestation au jardin du musée Abbal.

1995-2005 : 10 années de fonctionnement de la bibliothèque

Un point sur ce service municipal

En 1995 : 800 lecteurs, 4 400 livres en rayon.
Début 2005 : 2 500 lecteurs et 12 000 documents en prêt,
24 000 ouvrages empruntés par an.
Les données statistiques sont significatives mais les chiffres ne peuvent, à eux seuls, rendre compte de l'évolution de ce service.

En 1995, l'attente du public de pouvoir bénéficier d'une « véritable » bibliothèque était forte. L'augmentation du nombre d'inscriptions au cours de la première année en témoigne largement. Confier la gestion du service à du personnel formé, responsable de l'accueil et des politiques d'acquisition était un facteur essentiel dans notre volonté de bien faire vivre le lieu et de garantir une offre cohérente, diversifiée et de qualité. Dès l'ouverture, une attention particulière a été consacrée au jeune public : mise en valeur du secteur par l'utilisation de mobilier attrayant et adapté, enrichissement des collections, accueil des classes dès la maternelle, animations. Les formations qualifiantes, les relations avec les professionnels du livre et avec la Médiathèque Dé-

partementale de la Haute-Garonne, les échanges avec les lecteurs permettent aujourd'hui de répondre au mieux aux demandes d'un public assidu et attentif aux propositions qui lui sont faites.

Face à cette évolution, il nous a paru nécessaire de renforcer l'équipe des bibliothécaires, d'envisager l'extension du secteur adulte et d'augmenter la ligne budgétaire consacrée aux acquisitions. Par ailleurs, nous réfléchissons à la mise en place d'un droit d'inscription. Ce droit existe depuis 1995 pour les non carbonnais : il est aujourd'hui de 18 € pour un adulte et de 9 € pour un enfant. Pour les adultes carbonnais, il pourrait être de l'ordre de 8 à 10 € par an. Le montant de ces droits viendrait abonder la ligne budgétaire d'acquisition et permettrait de mieux répondre au souhait croissant des lecteurs de « trouver davantage de nouveautés » en prêt.



Francine Bouffartigue, Maire adjoint

Extension et réorganisation du secteur adulte

Des rayonnages vont être installés dans la salle située dans le prolongement du secteur adulte. Cet espace de 15 m² sera dédié aux documentaires, permettant ainsi de libérer de la place pour les autres genres.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 15 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h
et 14 h - 18 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Vendredi : 15 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h
et 14 h - 18 h

Augmentation de la ligne budgétaire :

Depuis août 2003, est entrée en application une loi relative à la rémunération des auteurs au titre du droit de prêt en bibliothèque. Elle limite le rabais consenti par les libraires. Le taux de réduction qui était usuellement de 20 % est passé à 9 %. Pour palier à cette baisse de pouvoir d'achat, le Centre National des Lettres octroie pour un an une subvention aux communes qui augmentent de 7 % leur ligne budgétaire d'acquisitions. Le Conseil Municipal a voté cette augmentation.

Quelques dates repères

Juillet 1995 : ouverture.

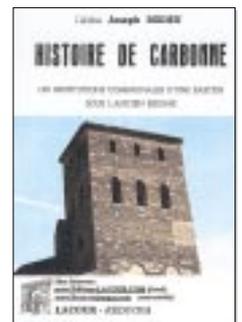
Les locaux répondent aux normes préconisées par le Ministère de la Culture. La gestion est confiée à du personnel titulaire : deux agents du patrimoine.

Février 1997 : création d'un secteur documents sonores en partenariat avec la Médiathèque Départementale.

Juin 1998 : informatisation de la bibliothèque.

Janvier 2000 : allocation d'un budget pour l'acquisition des documents sonores.

1^{er} trimestre 2005 : embauche d'un troisième agent du patrimoine. Extension du secteur adulte.



Le livre « Histoire de Carbone » de l'Abbé Joseph Dedieu dont la première édition datait de 1953 a été réédité chez LACOUR-OLLE, éditeur à Nîmes. Cet ouvrage est en prêt à la bibliothèque.

Ecole de rugby du RCL XV

Les jeunes équipes auront, tout au long de l'année l'opportunité de disputer différents tournois : Valence d'Agen, Castanet, Rieumes, Tournefeuille...



Changement de présidence

• **Avenir Pétanque Club Carbonnais** : Ernest Thénault est le nouveau président
☎ 05 61 87 96 28.

• **Comité des fêtes** : Jérôme Thénault prend la présidence
☎ 06 09 12 97 05.

Une nouvelle association sportive : Carbonne Assaut B.F.

Pratique de la boxe française de loisir. Cours mixtes à partir de 15 ans les mardis et jeudis de 19 h à 20 h 30 au gymnase Abbal. Pour tout renseignement, contactez Raphaël Ouzegdouh
☎ 05 61 97 69 59 ou 06 86 93 70 24.

Un nouveau local

En 2004, mise à disposition de nouveaux locaux au centre associatif Lucien Cassagne destinés au Théâtre 107, au Sac à Malices et à Histoire et Traditions Carbonnaises.

Actualité des associations

Les associations exposent à la Mairie

• Cercle Occitan

Exposition de photographies « la dynastie des Carbonarus ».
Du 9 au 23 février 2005

• Histoires et traditions carbonnaises

Expo de photographies « le commerce et l'artisanat à Carbonne ».
Du 26 février au 26 mars.

• Pro Arts 107

Exposition annuelle des jeunes de pro-arts 107.
Du 30 mars au 23 avril.

• Atelier Terre

Exposition annuelle des réalisations des ateliers.
Du 27 avril au 27 mai.



Atelier théâtre.



Lâcher de ballons lors du dernier Tournoi.

Aménagement des installations sportives

En 2004, les mains courantes du stade Alfred Prévost ont été changées pour une mise aux normes. Depuis début janvier 2005, des pare-ballons sont mis en place par les services techniques sur les trois terrains Abbal.

Courant 2005, d'autres travaux seront réalisés sur les différentes installations : terrain couvert du tennis, vestiaires Léo Lagrange, gymnase Abbal, vestiaires et salle de judo...



Un jeune de Pro Arts 107 au travail.

Principales manifestations

• Soirée « tapas »

Samedi 5 février à 20 h, salle des fêtes.

• Soirée « flamenco jazz »

Samedi 26 février à 21 h, salle de cinéma (sous réserve).

• Les « 48 heures de l'antiquité »

16 et 17 avril, salle des fêtes.

Ces trois manifestations vous sont proposées par l'Office de Tourisme.

• Ateliers du théâtre 107

Représentation samedi 25 juin, salle des fêtes.

• Audition annuelle de l'école de musique

Samedi 11 juin, salle des fêtes

• Compétition de judo

Les 19 et 20 mars, salle des fêtes.

• Football : « Tournoi international de Pupilles »

Les 26, 27 et 28 mars.

Histoire et Traditions Carbonnaises : deux parutions récentes.

« Vie d'un soldat carbonnais pendant la grande guerre » par Claude Ferré. Recueil inédit et passionnant qui reflète fidèlement la correspondance d'un combattant à l'adresse de sa famille. (prix : 10 €)

« Soupe au Kub et bol de lait » par Henri Raphanel. Récit autobiographique, véritable tranche de vie, d'une enfance difficile à l'âge adulte, un message d'espoir. (prix : 5 €)

Ces deux ouvrages sont en vente à la maison de la presse et à l'office de tourisme.

Solidarité : coup de projecteur sur trois associations

• La Croix Rouge

Ses missions ne se limitent pas à la collecte de fonds pour des causes nationales et internationales. Le soutien qu'elle apporte localement aux personnes s'exerce sous plusieurs formes :

- Aide alimentaire,
- Aide financière aux familles (prise en charge de factures eau, EDF, chauffage, de frais de restaurant scolaire...),
- Accompagnement physique auprès de personnes handicapées (comme les sclérosés en plaque du centre de Rieux) pour leur permettre de participer plus facilement à des animations et sorties,
- Accompagnement moral, auprès des personnes âgées par exemple (visites, participation à des animations).

• Emmaüs Carbonne :

Les bénéfices réalisés par la vente de meubles, de vêtements et d'objets sont redistribués dans des actions de solidarité pour des personnes en difficulté. Cette association peut, elle aussi, intervenir dans le paiement d'urgence de factures. L'aide peut se faire également par le biais de bons alimentaires, bons d'essence, de dons de mobilier. Emmaüs ouvre ses portes tous les jeudis et samedis matin.

Ponctuellement, des journées de vente non-stop sont organisées.



Les participants à la marche organisée au profit du Téléthon 2004.

Solidarité, aide aux plus démunis :

L'élan de générosité et la mobilisation des populations face à la catastrophe qui s'est déroulée en Asie du sud ont été très médiatisés.

Les Carbonnais ont répondu individuellement à l'appel des organismes nationaux, notamment en déposant près de 2000 € dans l'urne appêtée, début janvier, à la Mairie, par le comité local de la Croix Rouge.

Au quotidien et tout au long de l'année, ce sont des dizaines de bénévoles qui oeuvrent au sein d'associations carbonnaises et apportent leur assistance aux personnes en difficulté. Nous souhaitons ici saluer leurs actions.

Téléthon 2004 :

8 030 € collectés lors des différentes actions (ventes, loto concerts) organisées par les associations.

Emmaüs et La Croix Rouge

Deux associations qui sont en lien direct avec les services sociaux puisque c'est l'assistante sociale qui sollicite l'aide de ces associations. Les restos du cœur fonctionnent différemment. Les dossiers de demande sont constitués directement auprès des responsables de l'association qui appliquent les directives nationales.



Une partie des bénévoles autour de René Mina, président.

• Les Restos du cœur : aide alimentaire entre décembre et mars

Chaque bénéficiaire reçoit six « paniers » par semaine comprenant des protéines (viande, poisson, œufs...), des accompagnements (légumes, conserves...), des produits laitiers, des desserts, des compléments d'alimentation (huile, sucre...) ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien.

Les personnes sont accueillies par l'équipe des bénévoles tous les vendredis matins dans leur local rue Lucien Cassagne.

Pour contacter l'association :

05 61 90 51 75 ou 05 61 87 43 65.

Tribune libre

Carbonnaises, Carbonnais, permettez moi de remercier ceux d'entre vous, de plus en plus nombreux, qui soutiennent mon action et se félicitent que notre Tribune Libre injecte dans une dose d'information réactive et interpellative. Vous avez tous compris que la « démocratie » c'est avant tout la circulation d'une information différente: rien à voir avec l'Info 107 qui s'inscrit dans un « plan de communication ».



NOS ATTENTES

1. Les Associations (rappel) :

Il faudra que la Mairie crée des postes et des services permettant de venir en aide aux Associations par la mutualisation des moyens de type « Maison des Associations » (exemple un secrétariat commun, une ou un technicien du sport...). Et pourquoi pas un regroupement Intercommunal ce qui aurait l'avantage de rationaliser les coûts, de globaliser les subventions, d'aider durablement le bénévolat.

Dossier URBANISATION : N'est-il pas déjà trop tard ?

En décidant d'habiter CARBONNE, nous avons fait un choix de vie celui de mettre la grande ville à distance pour bénéficier du calme et de la convivialité, c'est-à-dire privilégier la qualité de vie qu'offrait jusqu'à maintenant la vie de notre village.

Aussi, sommes-nous en droit de nous inquiéter de quelques contradictions dans la notion « municipale » de l'urbanisation :

- Dans l'INFO 107 n° 36 M. le Maire affirme avoir limité l'urbanisation, or, certains adjoints prévoient le doublement de la population de Carbonne qui passerait à 10 000 habitants.
- La commune réalise des lotissements communaux pour maîtriser le marché de l'immobilier : en réalité, les prix flambent (terrains, constructions et loyers), les promoteurs achètent. En vérité, nous avons stimulé le marché.

Pour ma part, je refuse d'imaginer que CARBONNE comptera prochainement 10 000 habitants : réagissons vite avec volonté et courage en espérant que nous « n'attraperons » pas trop tard les outils d'urbanisme dont nous aurions dû être dotés depuis longtemps pour éviter une urbanisation désordonnée.

Ce serait un bouleversement pour les anciens Carbonnais et une désillusion pour les nouveaux.

NOS SATISFACCTIONS

1. La crèche :

Son ouverture est prévue pour Septembre 2005. Je m'en félicite d'autant plus qu'elle répond à un besoin récurrent depuis plusieurs années.

Par contre, j'avais raison de stigmatiser dans l'Info du mois de juillet 2004 l'augmentation substantielle du coût d'investissement et de fonctionnement et notamment sur le nombre de salariés prévus :

Projet initial	Propositions BENAC	Projet actuel
10 salariés	15 à 20 salariés	17 salariés

Je persiste donc à dire que pour minorer le coût par habitant, cette crèche aurait dû être intercommunale.

En tout état de cause, nous devons maintenant veiller au mode et à la qualité du recrutement du personnel de cette future crèche, à l'attribution « juste et transparente » des places pour les enfants, à la préservation des autres modes de garde (assistantes maternelles etc..).

2. La piscine

Nos multiples interventions auraient-elle eu le mérite d'influencer, voire de modifier, certaines orientations ? Tout porte à le croire, puisque dernièrement la Communauté des Communes s'est saisie du projet d'une piscine « couverte »...

2. L'école (rappel) :

« Priorité à l'Education » tel est mon slogan. Des familles sont installées, d'autres arrivent, nous devons augmenter impérativement le nombre de classes. Par conséquent, il faut prévoir rapidement la construction d'une nouvelle école.

NOS « COUPS DE GUEULE »

Environnement et Cadre de vie

Si l'on en juge par le courrier reçu ce sujet passionne de plus en plus les Carbonnais.

Nous reprenons ici les termes d'une lettre reçue dernièrement à notre permanence « en attendant, on va couper les arbres du préau, rendre piétonnier l'esplanade sur la Garonne, et, paradoxe, la plupart des gens qui voudront en profiter y viendront en voiture, là où les places de parking seront plus rares.. »

Oui Monsieur, vous avez raison : nous avons besoin de trottoirs pour les piétons (aménagés pour les handicapés et les personnes à mobilité réduite) et un réseau de pistes cyclables bien matérialisées dans Carbonne et aux alentours.

Voilà une solution que les élus en place semblent avoir oubliée.

Nos impôts locaux

Lors du conseil municipal du 25 Novembre 2004, il a été décidé d'intégrer dans le domaine public une voie d'accès à des constructions individuelles appartenant à un propriétaire privé. Dorénavant, la Mairie en assurera la réfection et l'entretien.

Le coût de ces travaux (non communiqué) pèsera sur les dépenses locales et donc sur nos impôts.

Il est tout à fait légitime que les Carbonnais qui en ressentent le besoin puissent demander à la Mairie qu'elle participe à des travaux de voirie, d'assainissement ou d'éclairage (sécurité oblige) ; En revanche, une recherche d'équité s'impose. Elle évitera qu'il y ait « deux poids, deux mesures ».

Un règlement bien élaboré permettrait une justice pour tous.

Nous commençons à avoir du public lors des séances mensuelles du Conseil Municipal (le 3ème Jeudi du mois).

Cette présence nous rassure. Elle permet une analyse en direct de la teneur des débats et un témoignage objectif de nos interventions et la mesure des décisions.

Pour terminer mon propos, je voudrais mettre à profit cette période de vœux et formuler pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers mes meilleurs souhaits de réussite, santé et bonheur pour 2004.

Bernard BENAC

Carbonne info services

Mairie

Place Jules Ferry.
Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.
Ouverte tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.
www.ville-carbonne.fr
e-mail : contact@ville-carbonne.fr

Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous.

Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 05 61 87 94 26.
e-mail : centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Bibliothèque Municipale

Rue Lucien-Cassagne. Tél/fax. : 05 61 87 59 81.
E-mail : service-culturel@ville-carbonne.fr.
Ouvert le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h, le vendredi de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11

Écoles

École maternelle H. Chanfreau :
Tél. : 05 61 87 99 80
École élémentaire H. Chanfreau :
Tél. : 05 61 87 85 59
École élémentaire du Lançon : Tél. : 05 61 87 81 15
Collège A. Abbal :
Route de Marquéfave.
Tél. : 05 61 98 45 10

Office de tourisme

3, rue Jean-Jaurès.
Tél. : 05 61 87 59 03

Musée Abbal

Tél. : 05 61 87 82 67

MJ C-Carbonne

40 bis, rue Lucien Cassagne.
Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55
e-mail : mjc.carbonne@free.fr

Crèche et Halte-Garderie parentale

Avenue Prosjean. Tél. : 05 61 87 61 85

Communauté de communes du Volvestre

Secrétariat : Tél. : 05 61 90 80 70. Fax : 05 61 87 96 82.
www.cc-volvestre.fr

Animation économique : tél. : 05 61 90 80 76.
Déchetterie (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.) : tél. : 05 61 87 80 81.

Mission locale

Permanence à la mairie tous les jeudis sur rendez-vous

Espace Formation

Permanence à la mairie tous les mercredis de 9 h à 12 h sur rendez-vous

Centre médico-social

Impasse des Rosiers. Tél. : 05 61 87 83 64.
Permanence : lundi après-midi, jeudi matin

TREMLIN (Travail, emploi, insertion)

Permanence à la mairie, le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.

HANDI PRO31

Permanence à la mairie, 2^e et 4^e mercredi de 14 h 30 à 17 h.

ACREF (Aide à la recherche d'emploi)

Permanence à la MJC le mardi à de 9 h à 12 h, et à la mairie, le vendredi de 10 h à 12 h

Caisse régionale d'assurance maladie/CRAM

Permanence les 2^e et 4^e jeudis du mois de 8 h 30 à 11 h 30

Mutualité sociale agricole

Permanence à la mairie le 2^e jeudi du mois de 9 h à 12 h.

Assistante sociale agricole

4, rue Gambetta.
Permanence le mardi de 13 h 30 à 15 h 30.

Conciliateur

Mairie de Carbonne. Jeudi de 14 h à 17 h.

A.V.A.

Permanence à la mairie le 1^{er} vendredi de 9 h à 10 h

CAF

Mairie de Carbonne. Jeudi de 14 h à 17 h.

ADASEA

Permanence à la mairie. le 2^e jeudi de 9 h à 12 h

Perception

Rue du sculpteur Abbal. Ouvert jusqu'au vendredi 12 h.
Tél. : 05 61 87 84 99

Centre des Impôts de Muret

Permanences : se renseigner à la mairie.

La Poste

Rue Gambetta. Tél. : 05 61 90 81 91

EDF-GDF

Avenue de Toulouse. Tél. : 05 61 87 80 14

SNCF

Tél. : 05 61 87 82 47

Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 8 h à 13 h.

Marchés publics

Tous les jeudis de 8 h à 13 h.
Marché à la volaille à 10 h 30. (Halle à la volaille)

Union Professionnelle Artisanale

U.P.A. (Bourse pour l'emploi)

Permanence à la Communauté de communes le mardi après-midi.

Numéros d'appel d'urgence

Des numéros qui sauvent.
Faites-en une utilisation appropriée !
L'accès aux numéros d'appel d'urgence connaît, dans le département, une situation générale de saturation. Les raisons : méconnaissance et recours inappropriés aux dispositifs de secours. La Préfecture de la Haute-Garonne lance une campagne d'information à ce sujet en faisant un appel au civisme de chacun intitulée : « parfois la vie tient à un fil ».

CAF : un nouvel interlocuteur aux permanences sociales

Roger Aubert, assistant social est chargé des missions spécifiques de la CAF : aide pour les dossiers complexes (droits aux prestations), mise en œuvre de la politique d'action sociale dans les domaines du logement, de l'aide à la famille dans son foyer, des vacances-loisirs. Cette permanence sociale se tient les 2^e et 4^e jeudis, sur rendez-vous (06 11 15 12 83) ; elle vient en complément de la permanence de l'agent d'accueil itinérant qui se tient toujours tous les jeudis après-midi.



Les services de santé à Carbonne

- 8 médecins généralistes
- 1 médecin gynécologue
- 1 médecin psychiatre
- 1 médecin dermatologue
- 1 médecin acupuncteur
- 6 infirmières
- 2 pédicures
- 2 pharmacies
- 4 dentistes
- 6 masseurs kinésithérapeutes
- 2 orthophonistes
- 1 opticien
- 1 prothésiste audio
- 2 centres ambulanciers
- 1 maison de retraite médicalisée (80 lits)
- 1 hôpital de jour (Hôpital Marchant)
- 1 centre de dialyse

Maison de retraite Jallier :



Stéphanie Fenateu assure la direction de la maison de retraite depuis août 2004.

URGENCES

- SAMU 15
- Gendarmerie 17 ou 05 61 87 83 17
- Service d'incendie et de secours 18
- Médecins de garde 05 61 87 86 23 ou 05 61 87 86 33
- Services des Eaux et de l'Assainissement 06 83 88 17 18

Vues aériennes de notre ville

